

Josiane BRU

**«LE DELARUE-TENÈZE»,
catalogue raisonné des versions de France...**

Conçu et mis en chantier après la Seconde Guerre mondiale par Paul Delarue, qui disparut avant que ne sorte des presses son premier volume en 1957, le Catalogue du conte populaire français est ensuite conduit par Marie-Louise Tenèze, chercheur au CNRS (Centre d'Ethnologie française, Musée National des Arts et Traditions populaires, Paris), alors responsable de rédaction de la revue *Arts et Traditions populaires*. Elle termine le second volume des Contes merveilleux, paru en 1964, puis établit successivement les volumes consacrés aux Contes d'animaux (1976), Contes religieux (1985) et Contes-nouvelles (2000).

Entre les deux, un remodelage profond qui, dans la fidélité, marque l'œuvre du sceau de l'ethnologue confronté à l'expérience régionale : expérience de terrain en Aubrac où M.-L. Tenèze assure la recherche sur la littérature orale narrative (Tenèze, 1975), mais aussi et surtout, dit-elle, longue fréquentation des archives de Victor Smith qui donne lieu, en 2000, à la publication du répertoire conté et chanté de Nannette Lévesque puis aux *Contes du Velay* en 2005.

Le chantier inachevé du Catalogue a été confié, avec l'accord de M.-L. Tenèze et par convention avec le MNATP et le Centre d'Ethnologie française, au Centre d'Anthropologie des Sociétés rurales (EHES-CNRS), à Toulouse¹. Le transfert du projet, à l'initiative de Daniel Fabre au début des années quatre-vingt-dix, était lié à une équipe associant ethnologues et linguistes. Une photocopie de la partie inédite des fichiers de P. Delarue et de M.-L. Tenèze conservés au Musée a été réalisée, mais elle n'a pas été accompagnée, comme la rumeur l'a prétendu alors, du déménagement à Toulouse des manuscrits et archives issus des grandes collectes d'Ariane de Félice ou de Geneviève Massignon par exemple².

¹ Devenu depuis Centre d'anthropologie.

² Beaucoup de ces manuscrits n'ont d'ailleurs jamais été déposés au MNATP : seuls les carnets où Delarue notait des résumés de versions renseignent sur le contenu de collectes inédites. Propriété privée de leurs auteurs, ils ont pu être déposés dans d'autres institutions comme ceux de G. Massignon, désormais conservés à la Bibliothèque Nationale de France.

M.-L. Tenèze a par contre donné au centre d'Anthropologie un nombre considérable de documents (ouvrages, revues et tirés à part) qui lui appartenaient personnellement. La convention prévoit, outre la rédaction des volumes portant sur les sections manquantes du Catalogue (T 1000 et suivants), que le Centre d'Anthropologie se charge de la publication d'un complément aux volumes concernant les contes merveilleux afin d'y intégrer les collectes disponibles depuis leur parution. Je tiens à remercier ici chaleureusement Nicole Belmont qui accepte de s'y associer pour cette partie d'un chantier dont j'ai désormais la charge.

Paul Delarue (1889-1956). Ampleur et originalité du projet³

Le premier travail d'organisation de la matière narrative accompli par P. Delarue, autodidacte passionné d'histoire naturelle et de pédagogie, porte sur la collecte de son compatriote Achille Millien : un fichier d'environ huit cents contes qu'il classa selon la première édition de l'AaTh (parue en 1928). Il en publia un échantillon dans un volume de la collection «Contes merveilleux des provinces de France» (CMPF) créée par lui aux éditions Erasme afin de donner à lire les textes recueillis par des ethnographes. Les commentaires dont il accompagne les versions publiées dans cette série sont le premier état de ses travaux en vue du Catalogue et une des principales bases en vue de l'établissement des volumes futurs.

Les spécialistes réunis au congrès de folklore tenu à Paris en 1937 mirent en évidence le considérable retard de la documentation française dont les lacunes freinaient les travaux internationalement conduits sur les contes populaires. Ce fut sans aucun doute le point de départ de l'extraordinaire entreprise de recensement entreprise par Delarue qui y voyait la base indispensable de toute connaissance réelle en ce domaine. Le cadre de classement que constituait l'AaTh s'imposait comme le plus approprié : vingt catalogues nationaux ou régionaux étaient déjà parus sur

³ Je m'appuie ici sur le texte de la conférence de M.-L. Tenèze à la mémoire de P. Delarue le 13 mars 1958 où l'on trouvera notamment des détails sur les contes-types créés par Delarue pour le catalogue français (Tenèze, 1959) et pour les indications biographiques, sur son article dans *l'Enzyklopädie des Märchens* s.v. Delarue.

ce modèle lorsque fut imprimé, en 1957, le premier volume de ce que l'on nommera désormais «Le Delarue-Tenèze»⁴.

P. Delarue construit son projet non sur le modèle des catalogues signalétique déjà parus, mais comme un manuel complet de réflexion sur les diverses dimensions de son objet de recherche autant que de recensement des sources. Son catalogue *raisonné*, qu'il choisit de commencer par la section Contes merveilleux (T 300-749), s'ouvre donc sur une longue introduction, vaste fresque critique à la fois érudite et très abordable car émaillée d'exemples. Il y insiste sur la notion d'attestation la plus ancienne et retrace l'histoire des emprunts de la littérature écrite à l'oralité populaire, ainsi que les diverses influences que l'écrit imposera, au fil du temps et de diverses manières, aux récits transmis de bouche à oreille. Il s'interroge sur les sources populaires des contes de Perrault et la manière dont elles ont été élaborées.

Un long passage est consacré aux caractères distinctifs du «conte français». Examinant en particulier le milieu, relativement familier, dans lequel sont situées la plupart des versions, les êtres fantastiques, les objets magiques et les personnages, il constate une tendance à la rationalisation (également présente dans les oeuvres d'auteurs s'inspirant des ballades populaires), qui se traduit par une simplification ainsi que par une réduction du merveilleux et du fantastique : «Les ressorts humains tendent à remplacer les ressorts magiques» (1957a : 41-42) et «Le conteur français n'éprouve pas le besoin de hausser son héros à la dignité royale pour accroître l'intérêt de ses aventures». Ainsi le roi est-il souvent très proche d'un gros fermier. Delarue note une «tendance marquée à l'enchaînement et une rigueur plus grande du groupement ternaire des épisodes» et une distanciation par rapport au merveilleux qu'il voit également comme une manifestation de cet esprit particulier qui s'incarne aussi en Descartes (1957a : 45).

La grande masse des contes français, qu'il estime à une dizaine de milliers, a été notée avant 1914 et, dans un paragraphe terminal sur la décadence de ce genre narratif dont «la fonction esthétique et sociale qui est de recréer des assemblées de paysans» disparaît avec les deux guerres mondiales, Delarue précise que son travail consiste à inventorier des

⁴ Publié aux éditions Erasme en 1957, l'ouvrage est réédité par les éditions Maisonneuve et Larose au moment de la parution du tome III, en 1976. Bien que je donne entre parenthèses la date de la première édition afin de respecter la chronologie, c'est aux pages de la nouvelle édition (1976) que je renvoie ici.

reliques : l'abondante bibliographie annotée qui recense, après les ouvrages de référence, trois cent quatre-vingt-onze recueils imprimés, vingt-quatre manuscrits et trente et un périodiques, auxquels il faut ajouter les trente-sept titres du complément bibliographique du second volume dépouillés en vue du catalogue, témoigne donc d'une vitalité passée et de temps révolus. Au vu des collectes notées ou enregistrées par A. de Félice à partir de 1942, de G. Massignon, de Ch. Joisten et d'autres, Delarue admettait cependant quelques années auparavant que :

Le conte populaire n'est pas totalement disparu de nos traditions et que des enquêtes menées par des chercheurs heureux ou obstinés nous ont donné récemment et nous donnent encore de nombreux documents puisés directement à la source populaire, et notés parfois avec une précision qu'il n'était pas possible d'obtenir, il y a vingt ans seulement.

(1953 : 99)

Le «Mode de présentation des contes et des versions» constitue la seconde partie de la préface (1957a : 48-53). Delarue prévoit trois tomes au total, dont deux concerneront les contes merveilleux. A la fin du troisième qui «comprendra le reste des matières» prendront place deux tables, l'une renvoyant à l'origine géographico-culturelle des versions, l'autre aux thèmes et aux éléments qui y sont contenus.

Pour chaque conte-type, dont il indique la référence internationale (d'après AaTh, 1928), est donné le titre français suivi de la référence des principales versions européennes (Grimm, Basile, Straparole...). Vient ensuite le texte (ou le résumé) d'une version caractéristique et l'«analyse du thème décomposé en ses éléments» : épisodes désignés par des chiffres romains, motifs et traits principaux par des lettres, etc. Chacune des versions énumérées dans la liste signalétique qui suit est elle-même analysée selon ce schéma, ce qui donne, malgré le codage, une bonne idée de son contenu. Cette particularité, qui rend le catalogue français immédiatement utilisable, en fait du même coup un passionnant recueil et la principale voie d'accès des conteurs urbains contemporains aux différentes formes du conte de tradition orale.

Après chaque liste de versions, des notes détaillées (huit pages denses pour le T 313, dont Delarue relève cent dix-huit versions) renseignent sur l'aire d'extension du thème et les attestations anciennes, constituant le plus souvent une véritable étude comparée des variantes les plus significatives dans diverses cultures. Les versions sont disposées «selon un ordre géographique qui suit en gros l'orientation Nord-Sud».

Cette organisation, aussi insatisfaisante qu'une autre, sera compensée par le «Relevé des versions par provinces et par pays», une des deux tables prévues à la fin du Catalogue. A partir du tome deux, les versions des «pays de langue française d'outre-mer» ne seront plus numérotées dans la liste globale mais signalées par une lettre (a, b, c... au lieu de 1, 2, 3...).

Lorsque Delarue s'interroge sur le conte «français», c'est sur sa spécificité et non sur cette particularité qui consiste à rassembler dans un même projet de classement des objets relevant de langues et de cultures différentes. Il entend par français «Tous les contes qui se disent sur notre territoire national» et qui appartiennent donc à «Cette grande famille de contes qui est le bien commun de toute l'Europe, de l'Asie occidentale jusqu'à l'Inde, et du nord de l'Afrique» (1957a : 34). Relèvent donc aussi bien du Catalogue les contes bretons, occitans ou basques recueillis dans les langues autochtones que les contes des populations francophones, migrants ou colonisés. Par contre,

Si l'on veut définir les caractères du conte français, il faut laisser de côté ou n'utiliser qu'avec prudence les versions de certaines zones de la périphérie dans lesquelles se mêlent fortement les traits français et les traits des contes des familles ethniques ou linguistiques voisines.

(1957a : 45)

Dans le cadre de la Société d'Ethnographie française (fondée en 1946), un contact est établi avec le Québec «dont les contes sont aussi français que ceux des provinces de l'ancienne métropole, et, souvent, mieux conservés, sont d'un intérêt primordial pour l'étude du conte chez nous» (1957a : 33). Un conte peut rester vivant dans le pays d'accueil alors même qu'il a disparu de la métropole et une étude d'ensemble n'est donc envisageable, selon P. Delarue, que sur la base du répertoire complet des documents recueillis.

Après avoir envisagé d'intégrer au catalogue français les abondantes collectes commencées par Marius Barbeau dès 1913, puis Luc Lacourcière, Carmen Roy, Félix-Antoine Savard..., il fut décidé d'en faire un classement séparé. On se contentera donc de faire figurer à la fin des listes les quelques versions déjà répertoriées, laissant aux chercheurs d'Outre-Atlantique le soin d'un inventaire plus complet.

Marie-Louise Tenèze et la nouvelle organisation du catalogue

Suivre le modèle de l'AaTh n'exclut pas d'en faire la critique : Delarue lui reproche en particulier de tenir éloignés, dans la numérotation, des contes qui, par l'importance d'un élément commun significatif, forment des cycles et doivent donc être étudiés ensemble. M.-L. Tenèze, à qui il confie la suite de l'entreprise, se montrera particulièrement attentive à cette notion d'«organisation interne» du corpus. Elle l'évoque dès la fin des années soixante dans des travaux qui aboutiront, de longues années plus tard, à la publication d'un ouvrage théorique sur *Les Contes merveilleux français, étude de leurs organisations narratives* (Tenèze, 2004), mais les volumes ultérieurs du Catalogue en témoignent déjà. A partir du tome III, elle sépare l'étude introductive dans laquelle elle fait état de sa recherche sur le conte, le choix des textes auxquels renvoient chacun des contes-types et les listes de versions constituant le catalogue proprement dit. Cette présentation permet une plus grande souplesse de pensée par rapport aux cadres de la typologie. Elle concilie le «souci à la fois de discipline internationale et d'efficacité pratique» mis en oeuvre dans le cadre de l'AaTh et une réflexion qui prend en compte des circulations, des transformations, des associations auxquelles une organisation stricte par conte-type ne laisse pas de place : «Or une telle réflexion n'est pas statique mais en devenir, et ne se propose pas forcément d'aligner le Catalogue sur ses résultats» (1979 : 73).

Contes d'animaux (1976)

En 1964, au moment où se met en place la Recherche Coopérative sur Programme du CNRS en Aubrac, M.-L. Tenèze a terminé le second volume, clôturant ainsi la partie la plus importante du catalogue, les Contes merveilleux. L'expérience de terrain lui donnera cet autre regard – complémentaire de l'étude livresque – qui la rapproche des spécialistes de la littérature orale travaillant dans des régions où elle a gardé sa vivacité, comme Pertev Boratav, auteur du catalogue du conte turc. Cette appréhension sensible du conte s'inscrira profondément dans l'oeuvre de M.-L. Tenèze qui élargit alors son champ d'investigation vers les conteurs, imprimant dans la continuité sa marque personnelle aux volumes suivants du Catalogue.

A l'achèvement du tome II, j'éprouvais impérieusement le besoin de «me changer d'air» [...] Je tenais à me donner un temps de réflexion, de distanciation critique face à l'entreprise elle-même et à son cadre international de référence [...] mon attente n'a pas été déçue : terrain et cadre coopératif ont été fructueux pour un renouvellement de mon approche du conte.

(Tenèze, 1976 : vii.)

L'«étude introductive» au volume traitant des Contes d'animaux s'ouvre sur cette question que la «force d'existence» du conte merveilleux avait permis d'éluder jusque-là : «Qu'est-ce qu'un conte ?» et, à l'intérieur de cette catégorie, «Qu'est-ce qu'un conte d'animaux ?» L'auteur la traite en deux temps. Partant des récits que les collecteurs ont recueillis comme proches, elle entreprend, en vue d'une «délimitation extérieure», l'examen des récits qui «cernent» le conte d'animaux sans pour autant mériter cette qualification. Les récits étiologiques, expliquant l'origine d'une particularité animale ou d'un comportement par exemple, les mimologismes, les récits réalistes, les légendes et les anecdotes sont ainsi exclus de la catégorie bien qu'ils puissent aussi, selon les narrateurs, prendre la forme du conte : le mimologisme-récit est opposé au mimologisme-formule et les fluctuations subtiles d'une même histoire entre conte et légende montrent combien la frontière est mouvante entre les catégories repères. Les contes avec animaux sont aussi à distinguer de ceux dans lesquels les animaux sont les acteurs réels et qui seuls ont leur place dans cette partie du catalogue. La structure narrative de ces contes diffère aussi de la chaîne d'épisodes structurellement identiques au récit d'une action et de son résultat. Cependant :

Si la recherche met à jour, dans la composition des contes, l'importance du type d'organisation de la chaîne (...) il n'est pas dit pour autant qu'il soit souhaitable, dans un souci d'homogénéisation formelle, de bousculer la classification afin de réunir tous les récits ainsi construits sous une même grande division.

(Tenèze, 1979 : 73)

L'auteur entame alors une «description» des contes d'animaux français du triple point de vue de la composition (entre ces deux pôles que sont la simple citation et l'histoire qui ne finit pas), de l'organisation sémantique (les oppositions binaires inférieur / supérieur, sauvage / domestique et leurs combinaisons) et de l'«expression», puisque le conte

d'animaux se cristallise parfois dans des expressions proverbiales ou des formulettes, soit des motifs stylistiques qui s'opposent aux motifs de contenu pour apparaître comme «les deux aspects complémentaires d'une même tendance à l'oeuvre» (Tenèze, 1976 : 88).

Des contes d'animaux non classés dans l'AaTh figurent ici aussi en fin de volume (1976 : 470-489), rattachés seulement à une sous-section de cette catégorie. On notera également dans le volume suivant la volonté de l'auteur de signaler l'existence, attestée par plusieurs versions, de contes auxquels elle ne souhaite pas, de toute évidence, attribuer elle-même et sans doute prématurément, un nouveau numéro de type.

L'étude introductive au Catalogue des Contes d'animaux, en particulier en ce qui concerne l'organisation narrative en chaîne, la définition formelle de l'anecdote et l'organisation sémantique du corpus, est particulièrement éclairante pour la suite du Catalogue car, du T 1000 au T 1999, les Contes du Diable dupé ou de l'Ogre stupide ainsi que les Contes facétieux leur ressemblent par bien des aspects.

Contes religieux (1985)

M.-L. Tenèze effectue pour la section suivante des *Ordinary Folktales* une démarche inverse de celle qui a conduit ses choix dans la constitution du catalogue des Contes d'animaux où elle a effectué une sélection, isolant dans un ensemble très vaste de récits concernant les animaux ceux qui relevaient strictement du «genre» conte. Dans ce nouveau volume, elle prend «le parti de l'ouverture» à des récits ressentis comme proches, appartenant à un vaste ensemble narratif chrétien dont participent les *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne* de Luzel (1881), mais aussi d'autres «œuvres écrites qui ont pu en leur temps relever aussi d'une oralité» (Tenèze, 1985 : 91).

Ces Contes religieux, qu'Aarne nomme *legendenartige Märchen* (contes ayant la forme de légendes) ont un statut particulier entre le conte et le récit de croyance. Ils sont marqués en particulier par une nette tendance à l'étiologie, tendance a-historique, écrit M.-L. Tenèze, «forme d'appropriation par l'homme, par l'esprit humain, de tout ce qui, autour de lui, n'est pas humanisé» (1985 : 72). Ainsi les particularités du paysage (lacs, montagnes, rochers) sont racontées comme des actions de Notre-Seigneur et de ses apôtres lors de leur voyage sur terre, véritable récit-cadre dans lequel prennent place de nombreux épisodes non classés.

Parfois édifiants, ces récits peuvent aussi prendre une tournure facétieuse lorsque les saints personnages (saint Pierre en particulier) se ridiculisent par leur prétention naïve à imiter le Maître et enchaînent des bévues du fait du non-respect de la place de chacun. Il n'y a pas à déceler dans ce traitement plaisant une quelconque intention critique mais seulement le fait que «La plupart des 'Schwank-Legenden' des récits légendaires facétieux (...) témoignent eux aussi de la qualité unifiante de la foi populaire ici à l'oeuvre» (1985 : 71).

Ces récits renvoient le plus souvent à des proverbes, à des locutions proverbiales, mais également à des pratiques et des représentations courantes, aussi bien qu'à des oeuvres littéraires dans nos pays marqués de longue date par le christianisme et la pratique de l'écriture. L'auteur étend donc tout naturellement sa réflexion à leurs conditions de production et de circulation du double point de vue de l'oralité et de l'écriture. D'une part, bien sûr, à la «liaison en profondeur entre le conteur et son conte» (1985 : 75) qui prend ici une particulière importance : qu'on revienne pour exemple à son édition du répertoire de Nannette Lévesque (2000) dont la foi intense modèle en profondeur les récits. D'autre part, aux lieux et moments (ailleurs désignés comme «institutions de transfert») ayant fait office d'intermédiaires culturels : le pèlerinage, les sermons (d'où la nécessaire mention des *exempla* dans l'élaboration de la suite du Catalogue), mais aussi l'ancien théâtre et l'imprimé populaire : vies de saints, livres de colportage...

M.-L. Tenèze intègre également à cette partie du Catalogue des contes non classés auxquels, à l'exception des quatre versions réunies sous le numéro T 756A* dont elle signale quatre versions issues de différentes régions françaises, elle n'attribue pas de numéro de type. Le T 471A (Le Moine et l'oiseau), omis dans le second volume des Contes merveilleux, prend place ici au titre des «contes déplacés», ainsi que le T 1835D* (Le «Pater» sans distraction), sans doute classé, écrit-elle, dans l'AaTh parmi les *Jokes and Anecdotes* en raison des formes qu'il prend en Europe du Nord, mais qui, en France, se coule dans la chaîne (ou le cycle ?) des histoires sur le Christ et saint Pierre.

Contes-nouvelles (2000)

Alors même qu'il réimprimait, en un seul volume et sans en aviser son auteur, les quatre premiers tomes du Catalogue, son éditeur faisait la

sourde oreille à l'information que lui adressait M.-L. Tenèze concernant l'achèvement du cinquième ouvrage, soit une autre section du Catalogue français, du T 850 au T 999. J'ai participé à l'élaboration de ce volume et c'est le dialogue confiant qui s'est établi à ce moment-là avec madame Tenèze qui m'a véritablement mis, comme on dit, le «pied à l'étrier».

Le changement d'éditeur imposait un titre différent, en l'occurrence ici l'intégration du sous-titre au titre général. L'auteur s'explique dans la préface sur le choix qu'elle a fait de traduire *novellenartige Märchen* (la dénomination de Aarne, suivi en cela par les rédacteurs de l'*Enzyklopädie des Märchens*) par «Contes-nouvelles» plutôt que de reprendre les dénominations diverses utilisées par Thompson : *Novelle*, *Romantic Tales* ou encore *Realistic Tales* qui manifestent la quasi-impossibilité de postuler autrement qu'à partir de constatations très générales une cohérence interne à cette section comme, par exemple, l'absence généralisée du merveilleux et des aides magiques alors que par d'autres aspects ces contes sont proches des contes merveilleux (plusieurs contes à mariage par exemple) ou des contes religieux (thème du destin, liens avec l'*exemplum* médiéval). Comme leurs héros, ces contes sont généralement des récits autonomes. La faible complexité des intrigues est l'une des raisons pour lesquelles l'auteur n'a pas jugé utile d'en faire la décomposition par éléments.

Ce volume, dans lequel nous aurions souhaité pouvoir intégrer la section des Contes de l'Ogre ou du Diable dupé afin de clore la grande section des Contes ordinaires du catalogue français, est un petit livre, à la mesure de la place que les récits ainsi classés occupent dans le répertoire français (peu de contes-types représentés, chacun, par un nombre restreint de versions) mais on y retrouve les éléments caractéristiques du catalogue français : versions représentatives et commentaires. La bibliographie, qui reprend comme pour les contes d'animaux toutes les références des recueils ou publications dont les versions sont issues, en permet l'usage sans que l'on ait recours aux précédents volumes. On y a de plus mentionné, à côté des principales collectes, les références de leurs éditions critiques récentes.

Prendre la suite...

C'est donc à moi, qui connaissais les contes populaires essentiellement par les «contes licencieux» rassemblés au tournant du XIXe et du XXe siècle par A. Perbosc en Aquitaine, et dont j'ai assuré

l'édition, qu'il incombe de mener à bonne fin le prestigieux Catalogue, oeuvre majeure dont les quelques notes ci-dessus exposent bien mal l'ampleur et la richesse et dont les institutions se sont pourtant désintéressées.

Les volumes à établir

Ainsi que je l'ai indiqué à propos de la convention passée lors du transfert du chantier à Toulouse, ils concernent plusieurs sections du Catalogue :

– Les Contes de l'Ogre (ou du Diable) dupé (T 1000-1199), dernière partie des *Ordinary Folktales*, si proches cependant des Contes facétieux et anecdotes que certaines aventures-épisodes (selon le concept défini par M.-L. Tenèze dans son introduction au catalogue des Contes d'animaux (1976 : XX) se trouvent souvent dans les mêmes chaînes.

– Les Contes facétieux et anecdotes (T 1200-1999), section aussi importante que celle des Contes merveilleux, particulièrement difficile à penser comme un ensemble en raison des différences thématiques (personnages, situations) et structurelles (conte étoffé, chaîne, anecdote) ainsi que de leur rapport différent aux textes circulant de plus ou moins longue date dans l'écrit laïque (fabliaux médiévaux, nouvelles plaisantes du XVIe siècle...) ou religieux (*exempla*).

– Les *Formula Tales* (T 2000-2299), dont participent les Randonnées, les Contes sans fin et les Contes-attrape où coexistent, sous des formes narratives proches des thèmes profanes et religieux (ex. T 2010 : Les treize vérités).

– Les Contes merveilleux, qui font l'objet des deux premiers volumes du Delarue-Tenèze, nécessitent une remise à jour bibliographique en raison de leur ancienneté. Ils ont été publiés respectivement en 1957 et 1964, soit avant le renouveau d'intérêt pour le conte qui s'est traduit à la fois par des collectes enregistrées en milieu rural dans les différentes langues de l'hexagone, des publications ou rééditions nombreuses et l'essor de formes nouvelles et urbaines du conte oral. Aux versions répertoriées depuis lors par M.-L. Tenèze (fichier MNATP) puis par N. Belmont et moi-même, on ajoutera les versions issues des principales collectes déjà répertoriées mais qui ont fait l'objet de rééditions récentes : éditions critiques, augmentées ou simplement réimpressions (Arnaudin, Cadic, Cosquin, Lambert, Luzel, Sébillot...). On mentionnera chaque fois

leur numéro dans les listes du Delarue-Tenèze où elles font l'objet d'une analyse par éléments qui ne sera pas reprise dans le supplément.

Une version-type sera donnée en exemple, choisie suivant des critères semblables mais différente de celle qui est donnée dans les deux tomes anciens du Catalogue. Etude introductive et commentaires par contes-types ou par groupes de contes-types feront état des recherches récentes sur le genre, les thèmes, types ou motifs.

Un parti pris de fidélité et de cohérence

On le voit, par conviction autant que par souci de garantir la cohérence de l'ensemble, la suite du Catalogue s'inscrit dans la continuité du travail accompli par P. Delarue et M.-L. Tenèze. Elle le prolonge sur le plan pratique, en ajoutant de nouvelles données à celles qu'ils ont consignées dans leurs divers fichiers et qui sont maintenant intégrées, avec les nouvelles versions recensées dans une base de données unique. Leur réflexion de longue haleine, puisant elle-même dans la fréquentation des récits et la pensée des spécialistes qui, sur le plan international, ont consacré leur vie à comprendre les diverses modalités de cet art si spécifique du conte de transmission orale, en constitue la base théorique et en nourrit les orientations.

Le cadre de travail, comme les modalités de mise en oeuvre, restent donc les mêmes.

– Le cadre géographique : je considère aujourd'hui différemment les points qui au début me gênaient, acceptant comme une incontournable hypothèse de travail, au même titre que le cadre international de classement, la délimitation basée sur «une relative unité, dans les aspects populaires de sa culture traditionnelle, de l'entité France» en toute reconnaissance de sa spécificité complexe :

Si l'existence d'une telle unité me paraît, en effet, pouvoir être postulée de façon suffisante pour fonder en un premier temps la recherche entreprise, j'ajouterai tout de suite que je ressens comme une chance exceptionnelle la présence, dans la configuration de notre pays, de franges linguistiques, et plus généralement notre pluralité linguistique ; celle-ci, en ouvrant notre objet d'étude tant sur le monde celtique que sur le monde germanique que sur le monde méditerranéen, prévient ainsi précisément le danger d'abstraire le conte français, d'ensembles culturels plus larges auxquels il est susceptible de participer, et prépare du même coup l'esprit à la prise en compte, en un second temps, de la diversité interne de la France.

(Tenèze, 1972 : 97)

Corollaire de cette hypothèse englobante, on conservera dans les listes par type l'ordre des versions indiqué par Delarue faute de mieux, bien qu'il sépare des récits provenant de régions culturellement proches. Pour permettre un classement par région, il aurait fallu que, comme c'est le cas dans d'autres pays, les collectes aient été organisées selon des critères régionaux, or ce sont des enquêtes nationales qui les ont longtemps impulsées et non des initiatives visant à une reconnaissance identitaire. De plus, bien des enquêtes régionales, axées sur la langue, n'intègrent que peu les versions en français qui, pourtant, portent la marque du conteur ou de la conteuse c'est-à-dire du lieu.

Ces deux points m'amènent à souligner la place du catalogue français par rapport aux cultures qu'il englobe, à la littérature orale de régions et terroirs dont les caractères linguistiques et l'histoire ne sont pas toujours superposables et qui pour certains se situent de part et d'autre des frontières nationales. Ce catalogue est un repère, un point d'appui pour des catalogues régionaux situés à des échelles diverses et devant permettre des analyses fines en relation avec les autres données (ethnographiques, historiques ou autres) recueillies à des époques différentes dans ces mêmes espaces. Il doit permettre en particulier le classement des importantes archives sonores conservées par les associations qui les ont constituées depuis le regain d'intérêt pour les cultures traditionnelles et les langues autochtones dans les années soixante.

– Le cadre international de classement : les contes-types entrant dans les nouvelles sections du catalogue français seront bien sûr définis dans une confrontation entre les collectes et les contes-types fixés par la récente révision de la classification internationale (ATU), en 2004. Toutefois on conservera si nécessaire et en précisant les raisons, certains types ou sous-types supprimés ayant pour nous une importance évidente⁵.

Les nouveaux contes-types définis par Delarue pour le catalogue français, dans ses articles et commentaires, seront bien sûr pris en compte en priorité. En ce qui concerne les contes non classés, il me semble au contraire prudent de suivre l'exemple de M.-L. Tenèze c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, à rassembler sous un titre les versions d'un même conte

⁵ Comme par exemple, pour les contes merveilleux, le T 301 (Les princesses délivrées du monde souterrain) dont les sous-types A et B disparaissent dans l'ATU alors qu'en France la forme T 301B (Jean de l'Ours) est particulièrement attestée.

sans pour autant lui attribuer un numéro. Un groupe de travail doit se constituer, à l'initiative de Carme Oriol (Tarragona) pour recenser des versions européennes de contes non classés les plus souvent attestés. C'est de la réflexion collective qu'émaneront donc désormais les propositions de nouveaux numéros⁶.

Le corpus inventorié : limites théoriques et pratiques

Sur ce plan, là aussi, on ne peut être que d'une grande modestie devant la tâche à accomplir. Il faut en premier lieu renoncer à l'utopie d'une recherche bibliographique trop minutieuse dans des fonds difficilement accessibles ou dans des périodiques patoisants très locaux et se concentrer sur les recueils de source populaire certaine. Pour les contes facétieux et anecdotes en particulier, on veillera à ne traiter que des récits transmis dans ce que l'on peut définir comme l'ancienne société rurale (la «société traditionnelle»). On laissera de côté et pour d'autres catalogues les adaptations modernes des thèmes traditionnels.

En ce qui concerne les contes de langue française d'outre-mer, on s'attachera à l'inventaire des principaux recueils (Martinique, Guadeloupe...) en tenant compte du fait que de nombreuses versions relèvent plus des cultures indigènes que de celle(s) du pays colonisateur, même s'il ne faut pas en occulter l'empreinte.

Les collectes enregistrées, qu'il ne serait matériellement pas possible de prendre en compte ici et dont l'analyse et la valorisation sont d'ailleurs assurées par les centres de documentation des organismes qui en sont dépositaires dans les diverses régions, doivent, me semble-t-il, faire l'objet d'un classement dans un autre contexte et, peut-être, selon d'autres critères.

Chaque volume sera conçu de manière à être utilisé de façon autonome : il comportera donc sa propre bibliographie et une étude introductive indépendante. On sera attentif au fait que le Catalogue n'est plus seulement un outil pour la recherche mais aussi un instrument de connaissance et la porte d'accès au monde du conte ancien très prisé par les conteurs nouveaux et par les autres praticiens de la narration orale ou écrite : thérapeutes, éducateurs, bibliothécaires, etc.

Centre d'Anthropologie, Toulouse

⁶ Projet encore informel proposé aux chercheurs participant, à la suite des rencontres de novembre 2003 à Toulouse, au colloque de Pau sur le Récit facétieux (2-4 mars 2006).

BIBLIOGRAPHIE

DELARUE, Paul

- 1949 Les Contes populaires de France. Inventaire analytique et méthodique, *Nouvelle Revue des Traditions populaires*, 4, pp. 312-341.
- 1953 La Collecte et l'inventaire des contes populaires. Etat des travaux en France, *Arts et Traditions populaires*, 2, pp. 97-103.
- 1957a *Le Conte populaire français...*, Tome premier, Paris, Erasmé [nouvelle édition : Paris, Maisonneuve et Larose, 1976].
- 1957b Les Caractères propres du conte populaire français, *La Pensée*, 72, pp. 39-62.

TENÈZE, Marie-Louise

- 1959 Une contribution fondamentale à l'étude du folklore français : Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer, Tome I, *Arts et Traditions populaires*, année VI, pp. 289-303.

DELARUE, Paul (†), TENÈZE, Marie-Louise

- 1964 *Le Conte populaire français...*, Tome deuxième, Paris, Maisonneuve et Larose.

TENÈZE, Marie-Louise

- 1972 Le Conte merveilleux français, problématique d'une recherche, *Ethnologie française*, II, 1-2
- 1975 Littérature orale narrative, Extrait de L'Aubrac, tome V, *Ethnologie contemporaine*, III, pp. 31-164, Paris, CNRS.
- 1976 *Le Conte populaire français...*, Tome troisième : Contes d'animaux. Paris, Maisonneuve et Larose.
- 1979 Réponse à François Caillat, *L'Homme*, XIX. 2, pp. 73-74.
- 1981 Delarue, *Enzyklopädie des Märchens*, II col. 385-387.
- 1985 *Le Conte populaire français...*, IV. 1 : contes religieux.

DELARUE, Paul, TENÈZE, Marie-Louise

- 1997 *Le Conte populaire français...*, *Catalogue raisonné des versions de France*, Paris, Maisonneuve et Larose. Réimpr. 2002 [réimpression en un seul tome des volumes Contes merveilleux (1957 et 1964), Contes d'animaux (1976) et Contes religieux (1985)].

TENÈZE, Marie-Louise (avec la coll. de Josiane Bru),

- 2000 *Le Conte populaire français : Contes-nouvelles*, Paris, Ed. du CTHS, coll. «Références de l'ethnologie».

TENÈZE, Marie-Louise, DELARUE, Georges (éds)

- 2000 *Nannette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire*, Paris, Gallimard, coll. «Le langage des contes».

TENÈZE, Marie-Louise

- 2004 *Les contes merveilleux français. Recherche de leurs organisations narratives*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- 2005 *Contes du Velay. Contes recueillis par Victor Smith de 1869 à 1876. Commentaires de Marie-Louise Tenèze*, Retournac (Haute-Loire), Editions du Musée des Manufactures de dentelles.